



**TransCanada**

*Du possible au réel*

---

Renseignements aux médias : Glenn Herchak/Hejdi Feick (403) 920-7877  
Renseignements aux analystes : David Moneta/Debbie Persad (403) 920-7911

# Communiqué

## **Les stratégies ciblées et disciplinées de TransCanada produisent un solide rendement au premier trimestre**

Le conseil déclare le 158<sup>e</sup> dividende consécutif

CALGARY, Alberta – Le 25 avril 2003 – (TSE : TRP) (NYSE : TRP)

### **Points saillants des résultats financiers du premier trimestre de 2003**

(Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Pour le premier trimestre de 2003, le bénéfice net revenant aux porteurs d'actions ordinaires de TransCanada s'est établi à 208 millions de dollars (0,43 \$ par action). Ces résultats se comparent au chiffre de 187 millions de dollars (0,39 \$ par action) inscrit pour le premier trimestre de 2002. L'augmentation d'environ 11 pour cent du bénéfice net du premier trimestre de 2003 s'explique surtout par le bénéfice supérieur de l'entreprise d'électricité et les charges nettes réduites dans le secteur Siège social, neutralisés en partie par le recul du bénéfice du secteur Transport.
- Les fonds provenant de l'exploitation du premier trimestre de 2003 se sont élevés à 457 millions de dollars, alors qu'ils avaient totalisé 455 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.
- Le conseil d'administration de TransCanada a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,27 \$ par action pour le trimestre terminé le 30 juin 2003 sur les actions ordinaires en circulation. Ce dividende, le 158<sup>e</sup> dividende trimestriel consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires, est payable le 31 juillet 2003 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2003. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.

« Le solide rendement financier affiché ce trimestre est une fois de plus le résultat direct de l'application de nos grandes stratégies ciblées et disciplinées, affirme Hal Kvisle, chef de la direction

de TransCanada. Nous maintiendrons notre situation financière avantageuse, qui nous servira de solide plate-forme de croissance et de création de valeur dans nos entreprises essentielles. »

### **Faits nouveaux durant le premier trimestre de 2003**

Durant le premier trimestre de l'exercice, TransCanada a ratifié l'acquisition d'une participation de 31,6 pour cent dans Bruce Power L.P. au prix d'environ 376 millions de dollars, majoré des ajustements de clôture. TransCanada a de plus financé le tiers (75 millions de dollars) d'un paiement accéléré de loyer reporté de 225 millions de dollars à Ontario Power Generation. Aux termes d'un contrat de location, Bruce Power L.P. est locataire de la centrale nucléaire de Bruce, en Ontario. Le bail vient à échéance en 2018 et est assorti d'une option de renouvellement jusqu'à concurrence de 25 ans.

« Notre placement dans Bruce Power L.P. est un exemple éloquent de notre stratégie de croissance ciblée et disciplinée, a fait remarquer M. Kvisle. Bruce est l'une des installations de production d'électricité les plus importantes et les plus efficaces en Amérique du Nord. Elle fait partie d'un des plus importants marchés d'électricité. Notre placement dans Bruce cadre également avec notre objectif de constituer un portefeuille équilibré d'actifs de production d'électricité à faibles coûts. »

M. Kvisle a fait remarquer que les prix forts de l'électricité et l'excellent rendement d'exploitation ont contribué pour beaucoup aux solides résultats affichés par Bruce Power L.P. au premier trimestre. Il a ajouté que pour le premier trimestre suivant l'acquisition en février 2003, Bruce Power L.P. a généré un bénéfice tiré d'une participation de 27 millions de dollars après impôts pour TransCanada, tout en réalisant un prix de vente moyen de 63 \$ par mégawatt-heure.

En février, TransCanada, par le truchement de sa filiale NOVA Gas Transmission Ltd. (NGTL), a conclu un règlement d'un an au sujet des besoins en produits pour le réseau de l'Alberta de TransCanada en 2003. Ce règlement d'un an détermine les besoins en produits fixes de NGTL pour 2003 (1,277 milliard de dollars comparativement à 1,347 milliard de dollars en 2002.) TransCanada estime que ce changement fera baisser le bénéfice net du réseau de l'Alberta d'environ 40 millions de dollars après impôts, comparativement à 2002.

La Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta étudie actuellement ce règlement ainsi que le règlement sur la tarification du réseau de l'Alberta pour 2003, qui comprend des modifications proposées à la tarification et une demande de nouveau service.

« Nous croyons que les négociations en vue de ce règlement ont été grandement influencées par la décision rendue par l'Office national de l'énergie (ONÉ) en juin 2002 au sujet de notre demande concernant le rendement équitable pour notre réseau principal au Canada, a fait remarquer M. Kvisle. Bien qu'il reste de nombreuses questions complexes à régler dans le contexte réglementaire actuel, nous avons pris l'engagement de travailler en collaboration avec nos clients pour tenter de résoudre ces questions et aller de l'avant. »

En mars, TransCanada a demandé à la Cour d'appel fédérale l'autorisation de porter en appel la décision RH-R-1-2002 rendue par l'ONÉ le 20 février 2003. Dans cette décision, l'ONÉ a rejeté la demande présentée en septembre 2002 par TransCanada sollicitant l'examen et la modification de la décision RH-4-2001 rendue par l'ONÉ en juin 2002 au sujet de la demande concernant le rendement équitable de la Société.

« L'incidence de la décision de l'ONÉ sur la capacité de TransCanada d'obtenir un rendement équitable sur son placement dans son réseau principal au Canada continue de nous inquiéter », a ajouté M. Kvisle.

Durant le premier trimestre, le conseil d'administration de TransCanada a recommandé à l'unanimité que les porteurs d'actions ordinaires votent en faveur d'une proposition visant à créer une nouvelle société de portefeuille – TransCanada Corporation – qui deviendra la société mère de TransCanada PipeLines Limited. Cette proposition sera soumise au scrutin aujourd'hui dans le cadre de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de TransCanada. La Société annoncera les résultats du vote après l'assemblée.

« TransCanada amorce le reste de l'exercice et l'avenir avec un solide bilan, des stratégies clairement définies et une équipe chevronnée et enthousiaste, affirme M. Kvisle. Nous avons l'intention de continuer de cibler nos efforts sur nos stratégies essentielles, tout en mettant l'accent sur une croissance bien planifiée et sagement exécutée, qui crée de la valeur pour nos actionnaires et nous permet de préserver notre santé financière. »

## **Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires et téléconférence**

L'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de TransCanada aura lieu aujourd'hui à 10 h 30 (heure des Rocheuses) / 12 h 30 (heure de l'Est) au Roundup Centre (situé à l'angle de 13<sup>th</sup> Avenue et de Third Street S.E.) à Calgary (Alberta). L'assemblée annuelle sera également transmise en direct sur le site Web de TransCanada ([www.transcanada.com](http://www.transcanada.com)) à compter de 10 h 30 (heure des Rocheuses) / 12 h 30 (heure de l'Est) et archivée pour retransmission.

TransCanada tiendra une téléconférence à 13 h (heure des Rocheuses) / 15 h (heure de l'Est) aujourd'hui au sujet des résultats financiers du premier trimestre de 2003 et de questions générales portant sur la Société. Les analystes, journalistes et autres intéressés désireux de participer doivent composer le 1 800 273-9672 ou le (416) 695-5806 (région de Toronto) au moins dix minutes avant le début de la conférence. Aucun code d'accès n'est nécessaire. La téléconférence pourra être entendue en reprise deux heures après sa conclusion et jusqu'à minuit le 2 mai 2003; il suffit de composer le 1 800 408-3053 ou le (416) 695-5800 (région de Toronto) ainsi que le code d'accès 1402789.

La conférence débutera par de brefs commentaires des membres de la haute direction, suivis d'une période de questions et réponses à l'intention des analystes. Une période de questions et réponses à l'intention des journalistes ne pouvant assister à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires suivra immédiatement. La conférence sera également transmise en direct sur le site Web de TransCanada et archivée pour retransmission.

## **Au sujet de TransCanada**

TransCanada est un chef de file du secteur énergétique nord-américain. La Société concentre ses activités sur le transport du gaz naturel et les services d'électricité, forte d'employés spécialisés dans ces domaines. Son réseau de gazoducs d'environ 38 000 kilomètres permet de transporter la plus grande partie du gaz naturel produit dans l'Ouest canadien vers les marchés à plus forte croissance du Canada et des États-Unis. TransCanada possède une participation dans des installations produisant plus de 4 000 mégawatts d'électricité – un volume d'électricité pouvant répondre à la demande de plus de quatre millions de foyers moyens. Les actions ordinaires de TransCanada sont inscrites à la cote des bourses de Toronto et de New York sous le symbole TRP. Pour obtenir des renseignements complémentaires, consulter notre site Internet à [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).

**Points saillants des résultats financiers du premier trimestre de 2003**  
(non vérifié)

<b>Résultats d'exploitation</b> (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	<b>2003</b>	<b>2002</b>
<b>Produits</b>	<b>1 336</b>	1 246
<b>Bénéfice net revenant aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>208</b>	187
<b>Flux de trésorerie</b>		
Fonds provenant de l'exploitation	457	455
Dépenses en immobilisations et acquisitions - activités poursuivies	482	113

<b>Données sur les actions ordinaires</b>	Trimestres terminés les 31 mars	
	<b>2003</b>	<b>2002</b>
<b>Bénéfice net par action - de base et dilué</b>	<b>0,43 \$</b>	0,39 \$
<b>Dividendes par action</b>	<b>0,27 \$</b>	0,25 \$
<b>Actions ordinaires en circulation (en millions)</b>		
Moyenne de la période	480,1	480,1
Fin de la période	480,5	477,5



**TransCanada**

*Du possible au réel*

PREMIER TRIMESTRE DE 2003

# Rapport trimestriel aux actionnaires

## Aperçu des résultats consolidés

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2003	2002
Bénéfice net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	208	187
Bénéfice net par action - de base et dilué	0,43 \$	0,39 \$

## Analyse par la direction

L'analyse par la direction qui suit doit être lue à la lumière des états financiers consolidés non vérifiés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) pour le trimestre terminé le 31 mars 2003 et les notes y afférentes.

## Résultats d'exploitation

### Résultats consolidés

Le bénéfice net revenant aux porteurs d'actions ordinaires de TransCanada pour le trimestre terminé le 31 mars 2003 s'est établi à 208 millions de dollars (0,43 \$ par action), comparativement à 187 millions de dollars (0,39 \$ par action) pour le premier trimestre de 2002. Cette augmentation de 21 millions de dollars (0,04 \$ par action) au premier trimestre de 2003 comparativement au premier trimestre de 2002 s'explique principalement par le bénéfice supérieur dégagé de l'entreprise d'électricité et les charges nettes réduites dans le secteur Siège social, neutralisés en partie par le recul du bénéfice du secteur Transport. Durant le premier trimestre de 2003, le bénéfice du secteur Électricité comprenait un montant de 27 millions de dollars lié au bénéfice que TransCanada a tiré de son placement dans Bruce Power L.P. (Bruce), participation acquise par la Société en février 2003. Le recul du bénéfice du secteur Transport provient essentiellement de la régression du bénéfice net du réseau de l'Alberta, qui reflète le règlement d'une durée d'un an servant à déterminer les besoins en produits fixes de 2003 conclu entre TransCanada et ses principaux intervenants en février 2003.

Les fonds provenant de l'exploitation ont totalisé 457 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, soit un montant comparable au chiffre inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**Aperçu des résultats par secteur**

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)

(en millions de dollars)

	2003	2002
Transport	158	163
Électricité	63	41
Siège social	(13)	(17)
<b>Bénéfice net revenant aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>208</b>	<b>187</b>

**Transport**

Le bénéfice net de l'entreprise de transport s'est élevé respectivement à 158 millions de dollars et à 163 millions de dollars pour les trimestres terminés les 31 mars 2003 et 2002.

**Aperçu des résultats - Transport**

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)

(en millions de dollars)

	2003	2002
<b>Gazoducs détenus en propriété exclusive</b>		
Réseau de l'Alberta	42	50
Réseau principal au Canada	71	68
Réseau de la Colombie-Britannique	2	2
	<b>115</b>	<b>120</b>
<b>Entreprises pipelinières nord-américaines</b>		
Great Lakes	17	22
TC PipeLines, LP	3	4
Iroquois	7	5
Portland	7	1
Foothills	4	5
Trans Québec & Maritimes	2	2
CrossAlta	3	5
Régions nordiques	(1)	(1)
Autres	1	-
	<b>43</b>	<b>43</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>158</b>	<b>163</b>

***Gazoducs détenus en propriété exclusive***

Pour le premier trimestre de 2003, le bénéfice net du réseau de l'Alberta a diminué de 8 millions de dollars pour s'établir à 42 millions de dollars, alors qu'il avait été de 50 millions de dollars pour le même trimestre en 2002. Ce recul s'explique principalement par l'incidence du règlement au sujet des besoins en produits annuels de 2003, qui comprend des produits fixes requis de 1,277 milliard de dollars, comparativement à des produits fixes requis de 1,347 milliard de dollars en 2002. Le bénéfice net annuel découlant du réseau de l'Alberta en 2003 devrait être inférieur d'environ 40 millions de dollars après impôts au bénéfice net annuel de 214 millions de dollars inscrit en 2002.

Le bénéfice net du réseau principal au Canada s'est accru de 3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, comparativement à la période correspondante de 2002. Cette hausse découle surtout de la décision de l'Office national de l'énergie au sujet de la demande concernant le rendement équitable de TransCanada (demande sur le rendement équitable), qui prévoyait une majoration du ratio de l'avoir réputé des actions ordinaires, pour le faire passer de 30 à 33 pour cent avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001. La décision sur le rendement équitable a été rendue en juin 2002, et n'était par conséquent pas reflétée dans les résultats du premier trimestre de 2002. Le bénéfice du premier trimestre de 2003 tient compte également d'une majoration du taux de rendement approuvé sur l'avoir des actionnaires ordinaires, qui est passé de 9,53 pour cent en 2002 à 9,79 pour cent en 2003, en partie neutralisée par la base d'investissement moyenne inférieure. L'audience de l'ONÉ ayant débuté le 26 février 2003 pour étudier la demande des droits et tarifs de 2003 pour le réseau principal au Canada se poursuit.

Données sur l'exploitation Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)	Réseau de l'Alberta*		Réseau principal au Canada**		Réseau de la C.-B.	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
	Base tarifaire moyenne (en millions de dollars)	4 966	5 088	8 692	8 974	238
Volumes livrés (en milliards de pieds cubes)						
Total	1 061	1 067	805	697	61	105
Moyenne quotidienne	11,8	11,9	8,9	7,7	0,7	1,2

\*Les volumes reçus des champs pour le réseau de l'Alberta ont totalisé 956 milliards de pieds cubes pour le trimestre terminé le 31 mars 2003 (997 milliards de pieds cubes en 2002); la moyenne quotidienne s'est établie à 10,6 milliards de pieds cubes (11,1 milliards de pieds cubes en 2002).

\*\*Pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, les livraisons du réseau principal au Canada en provenance de la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan se sont établies à 592 milliards de pieds cubes (552 milliards de pieds cubes en 2002), soit une moyenne quotidienne de 6,6 milliards de pieds cubes (6,1 milliards de pieds cubes en 2002).

### *Entreprises pipelinières nord-américaines*

La quote-part de TransCanada dans le bénéfice net de ses autres entreprises de transport pour le trimestre terminé le 31 mars 2003 s'est établie à 43 millions de dollars, soit un chiffre comparable à celui de la période correspondante de 2002.

Le bénéfice net du trimestre terminé le 31 mars 2002 comprenait la quote-part de 7 millions de dollars revenant à TransCanada à la suite d'une décision rendue en faveur de Great Lakes au sujet de la taxe d'utilisation du Minnesota payée au cours d'exercices antérieurs. Compte non tenu de l'incidence de la décision en faveur de Great Lakes en 2002, l'accroissement du bénéfice net du trimestre terminé le 31 mars 2003 est principalement attribuable à la hausse du bénéfice de Portland, qui comprenait un ajustement d'amortissement lié aux résultats de 2002 et des droits supérieurs durant le premier trimestre de 2003 comparativement au premier trimestre de 2002, découlant dans les deux cas du règlement tarifaire de Portland conclu au début de 2003.

## Électricité

### Aperçu des résultats - Électricité

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)

(en millions de dollars)

	2003	2002
Établissements de l'Ouest	43	34
Établissements du nord-est des États-Unis	25	41
Placement dans Bruce Power L.P.	38	-
Placement dans S.E.C. Électricité	11	10
Frais généraux, administratifs et de soutien	(21)	(17)
Bénéfice d'exploitation et produits divers	96	68
Charges financières	(2)	(3)
Impôts sur les bénéfices	(31)	(24)
Bénéfice net	63	41

Le bénéfice net dégagé par l'entreprise d'électricité pour le trimestre terminé le 31 mars 2003 a été de 63 millions de dollars, soit 22 millions de dollars de plus que pour la période correspondante de 2002. Le bénéfice élevé tiré de la participation récemment acquise dans Bruce et l'ajout de la centrale de ManChief vers la fin de 2002 ont contribué pour beaucoup à cette augmentation, qui a été en partie neutralisée par le recul du bénéfice découlant des établissements du nord-est des États-Unis.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, le bénéfice d'exploitation et les produits divers découlant des établissements de l'Ouest ont totalisé 43 millions de dollars, soit 9 millions de dollars de plus que pour la même période en 2002. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition de la centrale de ManChief en novembre 2002 et la baisse des tarifs de transport d'électricité.

Le bénéfice d'exploitation et les produits divers découlant des établissements du nord-est des États-Unis ont diminué de 16 millions de dollars pour le premier trimestre de 2003, comparativement à la période correspondante de 2002. Cette baisse s'explique surtout par la hausse des coûts du gaz combustible à Ocean State Power (OSP), les possibilités limitées de revendre le gaz à profit par la suite et le débit d'eau inférieur aux installations hydroélectriques de Curtis Palmer.

En décembre 2002, OSP a mené à bien un processus d'arbitrage au sujet du coût du gaz combustible, qui a donné lieu à une forte hausse du coût du combustible entre décembre 2002 et mars 2003. À l'issue d'un second processus d'arbitrage, une décision a été rendue vers la fin de mars 2003 qui entre en vigueur à compter d'avril 2003. Cette décision ne diffère pas de manière importante de la décision qui avait été rendue en décembre 2002.

L'entreprise d'électricité a mené à bien l'acquisition d'une participation de 31,6 pour cent dans Bruce le 14 février 2003. Les installations de Bruce consistent en deux centrales nucléaires. Bruce B compte quatre réacteurs ayant actuellement une production totale de 3 140 mégawatts (MW). Bruce A consiste en quatre réacteurs de 769 MW qui ne sont pas en exploitation à l'heure actuelle. Toutefois, le redémarrage de deux réacteurs est en cours. Durant le premier trimestre de 2003, Bruce a généré un bénéfice tiré d'une participation de 38 millions de dollars (27 millions de dollars après impôts), à compter de la date d'acquisition, et a affiché un prix de vente moyen de 63 \$/MW-heure. Les quatre réacteurs de Bruce B ont fonctionné avec une disponibilité de 100 pour cent durant tout le premier trimestre 2003, soit le meilleur rendement depuis la mise en exploitation de la centrale. Environ 45 pour cent de cette production ont été vendus sur le marché de gros au



comptant en Ontario. La contribution de 38 millions de dollars reflète le solide rendement des centrales et les prix supérieurs aux prévisions sur le marché de gros au comptant, compte tenu des températures inférieures à la normale et de l'intensification de la demande d'électricité.

Puisqu'on prévoit que la demande d'électricité en Ontario atteindra des niveaux critiques cet été, Bruce a accéléré le redémarrage des deux réacteurs de Bruce A pour assurer leur disponibilité durant cette période critique. On prévoit que la centrale devrait bénéficier de la production à pleine capacité des deux réacteurs de Bruce A d'ici la fin de juin 2003. Par suite de ces travaux supplémentaires, le total des coûts de redémarrage engagés par Bruce devrait dépasser d'environ 20 pour cent l'évaluation initiale de 450 millions de dollars (quote-part de 31,6 pour cent de TransCanada – 142 millions de dollars), soit 400 millions de dollars pour le projet de redémarrage de Bruce A et 50 millions de dollars en coûts de redémarrage reportés.

Le bénéfice tiré d'une participation découlant de Bruce est directement soumis à l'incidence des fluctuations des prix du marché au comptant de l'électricité ainsi que de la disponibilité générale des centrales, elle-même touchée par les travaux d'entretien préventif et correctif. Pour réduire sa vulnérabilité aux prix du marché au comptant, Bruce a conclu des contrats de vente à prix fixe visant une production d'environ 1 600 MW pour le reste de 2003. Un des quatre réacteurs de Bruce B sera mis en arrêt pendant la majorité du deuxième trimestre de 2003 pour des travaux d'entretien, ce qui réduira la production trimestrielle. Par ailleurs, une mise en arrêt d'environ un mois est prévue pour un des réacteurs de Bruce B et de Bruce A durant le troisième et le quatrième trimestres, respectivement.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, le bénéfice d'exploitation et les produits divers découlant du placement dans S.E.C. TransCanada Électricité ont été légèrement supérieurs aux chiffres inscrits pour la même période en 2002. Cette hausse s'explique surtout par le bénéfice supérieur généré par les centrales ontariennes et l'arrêt d'exploitation imprévu à la centrale de Williams Lake durant le premier trimestre de 2002.

#### **Volumes des ventes d'électricité\***

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)  
(en gigawatts-heures)

	2003	2002
Établissements de l'Ouest	2 614	2 828
Établissements du nord-est des États-Unis	1 669	1 152
Placement dans Bruce Power L.P.	1 087	-
Placement dans S.E.C. Électricité	565	571
<b>Total</b>	<b>5 935</b>	<b>4 551</b>

\*Les volumes des ventes d'électricité comprennent la participation de TransCanada dans Bruce Power L.P. (31,6 pour cent) et la production aux termes de la convention d'achat d'électricité Sundance B (50 pour cent).

#### **Disponibilité moyenne pondérée des centrales**

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)	2003	2002
Établissements de l'Ouest	98 %	98 %
Établissements du nord-est des États-Unis	84 %	99 %
Placement dans Bruce Power L.P.	100 %	-
Placement dans S.E.C. Électricité	98 %	93 %
<b>Toutes les centrales</b>	<b>96 %</b>	<b>97 %</b>

## **Siège social**

Pour le trimestre terminé les 31 mars 2003 et 2002, les charges nettes se sont élevées à 13 millions de dollars et à 17 millions de dollars respectivement. La hausse de 4 millions de dollars est principalement attribuable à l'incidence positive des frais d'intérêt inférieurs durant le premier trimestre de 2003, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

## **Liquidités et ressources en capital**

### **Fonds provenant de l'exploitation**

Pour le premier trimestre de 2003, les fonds provenant de l'exploitation ont totalisé 457 millions de dollars, un montant comparable au chiffre de l'exercice antérieur.

TransCanada estime que sa capacité de générer, à court et à long terme, des liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins et de continuer de disposer des ressources et de la souplesse financières lui permettant d'assurer sa croissance prévue est adéquate et demeure pratiquement inchangée depuis le 31 décembre 2002.

### **Activités d'investissement**

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2003, les dépenses en immobilisations, exclusion faite des acquisitions, ont totalisé 76 millions de dollars (117 millions de dollars en 2002). Elles se rapportaient principalement au projet de prolongement jusqu'à la ville de New York du réseau Eastchester d'Iroquois, actuellement en cours, à l'entretien et à la capacité des gazoducs détenus en propriété exclusive ainsi qu'à la construction de la centrale électrique de MacKay River en Alberta. Les acquisitions réalisées durant le trimestre terminé le 31 mars 2003 ont totalisé 409 millions de dollars (néant en 2002) et représentaient presque exclusivement l'acquisition d'une participation de 31,6 pour cent dans Bruce au prix de 376 millions de dollars, plus les ajustements de clôture.

### **Activités de financement**

TransCanada a utilisé une partie de ses liquidités pour rembourser des emprunts à long terme de 9 millions de dollars venus à échéance. Durant le premier trimestre de 2003, la Société a émis des billets à payer d'un montant de 209 millions de dollars.

### *Dividendes*

Le 25 avril 2003, le conseil d'administration de TransCanada a déclaré, pour le trimestre terminé le 30 juin 2003, un dividende trimestriel de 0,27 \$ par action ordinaire en circulation. Il s'agit du 158<sup>e</sup> dividende trimestriel consécutif versé par TransCanada sur ses actions ordinaires. Le dividende est payable le 31 juillet 2003 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2003. Le conseil a également déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées de TransCanada.

## Gestion des risques

Pour ce qui est des activités poursuivies, les risques de marché, les risques financiers et les risques de contreparties de TransCanada demeurent essentiellement inchangés depuis le 31 décembre 2002. La Société demeure exposée à certains risques en raison de la cession de l'entreprise de commercialisation du gaz. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2002 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les risques.

Les processus inhérents à la fonction de gestion des risques de TransCanada sont conçus pour assurer que les risques sont adéquatement cernés, quantifiés, déclarés et gérés. Les stratégies, politiques et limites de gestion des risques sont conçues pour assurer que les risques assumés par TransCanada sont conformes aux objectifs commerciaux de la Société et à sa tolérance aux risques. Les risques sont gérés à l'intérieur des limites établies par le conseil d'administration et mises en application par la haute direction, sous la surveillance du personnel chargé de la gestion des risques, et vérifiés par le personnel de vérification interne.

TransCanada gère les risques de marché auxquels elle est exposée conformément aux lignes de conduite de la Société en matière de risques de marché et aux limites établies pour ses positions. Les principaux risques de marché auxquels la Société est exposée sont attribuables à la volatilité des prix des produits de base ainsi qu'aux taux d'intérêt, aux taux de change et au défaut de contreparties de respecter leurs engagements financiers.

## Contrôles et procédures

Dans les 90 jours précédant le dépôt du présent rapport trimestriel, la direction de TransCanada a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de divulgation de l'information (contrôles de divulgation de l'information) et des contrôles internes aux fins de la présentation de l'information financière (contrôles internes). Cette évaluation a permis au chef de la direction et au chef des finances de conclure que :

- les contrôles de divulgation de l'information de TransCanada permettent d'assurer que l'information importante au sujet de TransCanada est portée à la connaissance de la direction d'une manière opportune et est présentée dans le présent rapport trimestriel; et
- les contrôles internes de TransCanada permettent de fournir l'assurance que les états financiers du présent trimestre donnent une image fidèle de la situation financière de la Société selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De l'avis de ces dirigeants, et au meilleur de leurs connaissances, il n'y a eu aucun changement important dans les contrôles internes ou pour tout autre facteur qui pourrait avoir une incidence sensible sur les contrôles internes postérieurement à la date à laquelle une telle évaluation a été effectuée relativement au présent rapport trimestriel.

## Convention comptable d'importance critique

La convention comptable d'importance critique de TransCanada concerne le mode de comptabilisation de ses activités réglementées. Elle demeure inchangée depuis le 31 décembre 2002. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2002 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur la convention comptable d'importance critique.

## Estimations comptables critiques

Étant donné que la détermination des montants relatifs à de nombreux actifs, passifs, produits et charges dépend d'événements futurs, l'établissement des états financiers consolidés de la Société exige le recours à des estimations et à des hypothèses qui requièrent un degré élevé de jugement. Les estimations comptables critiques de TransCanada, qui demeurent essentiellement inchangées depuis le 31 décembre 2002, sont la dotation aux amortissements ainsi que certains gains après impôts reportés et obligations résiduelles relatives à l'entreprise de commercialisation du gaz. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2002 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les estimations comptables critiques.

## Perspectives

L'importante contribution de Bruce au premier trimestre de 2003 devrait donner lieu à un bénéfice supérieur aux prévisions pour l'entreprise d'électricité en 2003. La Société ne prévoit pas que le bénéfice net trimestriel découlant de Bruce se maintiendra à ce rythme pour les autres trimestres de 2003. Les perspectives pour les autres secteurs d'activité de la Société sont relativement inchangées depuis le 31 décembre 2002. L'analyse par la direction, dans le rapport annuel 2002 de TransCanada, renferme des renseignements complémentaires sur les perspectives.

Grâce à son bénéfice et à ses flux de trésorerie, ainsi qu'à son bilan solide, la Société continue de jouir de la souplesse financière nécessaire pour investir judicieusement dans ses entreprises essentielles, soit le transport et l'électricité. Les cotes de crédit sur les titres d'emprunt de premier rang non garantis de la Société accordées par Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS), Moody's Investors Service (Moody's) et Standard & Poor's sont actuellement A, A2 et A-, respectivement. Standard & Poor's a placé sa cote sur les titres d'emprunt non garantis de premier rang de TransCanada sous surveillance pour cause de perception négative. DBRS et Moody's continuent de considérer ses perspectives d'avenir comme étant stables.

## Autres faits nouveaux

### Transport

#### *Gazoducs détenus en propriété exclusive*

#### *Réseau principal au Canada*

En février 2003, l'ONÉ a refusé la demande présentée par TransCanada en septembre 2002 qui sollicitait l'examen et la modification de la décision sur le rendement équitable. TransCanada soutient que la décision sur le rendement équitable ne reconnaît pas les risques commerciaux à long terme inhérents à l'exploitation du réseau principal au Canada. Le 21 mars 2003, TransCanada a demandé à la Cour d'appel fédérale l'autorisation de porter en appel la décision sur le rendement équitable. Si la demande de TransCanada est autorisée, l'appel sera entendu par la Cour d'appel fédérale. La demande d'appel de TransCanada se fonde sur deux points de droit.

L'audience de l'ONÉ ayant débuté le 26 février 2003 pour étudier la demande des droits et tarifs de 2003 pour le réseau principal au Canada se poursuit. Dans sa demande, TransCanada sollicite l'approbation d'un taux d'amortissement composé supérieur, l'adoption d'une nouvelle zone de tarification dans le sud-ouest de l'Ontario, la hausse du prix plancher minimal du service de transport interruptible et des mécanismes d'incitation à la rentabilité.

### *Réseau de l'Alberta*

En février 2003, TransCanada a conclu un règlement quant aux besoins en produits du réseau de l'Alberta pour 2003. Ce règlement d'un an, fruit d'un processus de consultation auquel participaient producteurs, clients industriels, groupes de consommateurs, distributeurs et exportateurs, a fixé les besoins en produits du réseau de l'Alberta pour 2003. Ce règlement a été soumis à l'approbation de la CESP, ainsi que le règlement tarifaire pour le réseau de l'Alberta en 2003 qui comprend les modifications proposées à la tarification et une demande visant un nouveau service. Ces règlements devraient servir à déterminer les droits pour le réseau de l'Alberta en 2003. TransCanada avait initialement présenté une demande à la CESP pour l'approbation de deux nouveaux services, mais après avoir consulté ses clients, la Société a retiré la demande pour l'un des services proposés.

### **Électricité**

En février 2003, TransCanada a ratifié l'acquisition d'une participation de 31,6 pour cent dans Bruce au prix de 376 millions de dollars, majoré des ajustements de clôture. TransCanada a de plus financé le tiers (75 millions de dollars) d'un paiement accéléré de loyer reporté de 225 millions de dollars à Ontario Power Generation. Aux termes d'un contrat de location, Bruce est locataire de la centrale nucléaire de Bruce, en Ontario. Le bail vient à échéance en 2018 et est assorti d'une option de renouvellement jusqu'à concurrence de 25 ans.

La plus récente centrale électrique de TransCanada, Bear Creek, est entrée en exploitation commerciale durant le premier trimestre de 2003. Aux termes d'un contrat de 25 ans, la centrale de cogénération de 80 MW, située près de Grande Prairie, en Alberta, vendra la majorité de sa production à Weyerhaeuser pour son usine de pâtes de Grande Prairie et à d'autres installations de Weyerhaeuser en Alberta.

### **Siège social**

Durant le premier trimestre de 2003, le conseil d'administration de TransCanada a recommandé à l'unanimité que les porteurs d'actions ordinaires votent en faveur d'une proposition visant à créer une nouvelle société de portefeuille, TransCanada Corporation (Holdco), en tant que société mère de TransCanada PipeLines Limited. La proposition fera l'objet d'un scrutin à l'occasion de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de TransCanada qui aura lieu le 25 avril 2003. La Société fera connaître les résultats du vote après l'assemblée. Les états financiers de Holdco seront dressés selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Par conséquent, les états financiers de Holdco en date de la prise d'effet, sur une base consolidée, seront pour tous les aspects importants les mêmes que ceux de TransCanada précédant immédiatement l'entrée en vigueur de l'arrangement, sauf en ce qui concerne le traitement comptable des titres privilégiés et les actions privilégiées de la Société. La circulaire d'information de 2003 de TransCanada renferme des renseignements complémentaires à ce sujet.

---

### Informations prospectives

Le présent rapport trimestriel contient des informations prospectives qui sont assujetties à des risques et des incertitudes importants. Les résultats ou événements prévus dans ces informations pourraient différer des résultats ou des événements qui se produiront. Les facteurs en raison desquels les résultats ou événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles comprennent, notamment, la capacité de TransCanada de mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et la question de savoir si ces initiatives stratégiques produiront les avantages escomptés, la disponibilité et les prix des produits énergétiques de base, les décisions des organismes de réglementation, les facteurs de concurrence dans le secteur des gazoducs et de l'électricité ainsi que la conjoncture économique en Amérique du Nord. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces facteurs et sur d'autres, prière de consulter les rapports déposés par TransCanada auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada et de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. TransCanada n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

## États consolidés des résultats

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2003	2002
<b>Produits</b>	1 336	1 246
<b>Charges d'exploitation</b>		
Coût des marchandises vendues	180	133
Autres coûts et charges	427	354
Amortissement	215	207
	<u>822</u>	<u>694</u>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	514	552
<b>Autres charges (produits)</b>		
Charges financières	204	221
Charges financières des coentreprises	22	23
Bénéfice tiré d'une participation	(58)	(10)
Intérêts créditeurs et autres produits	(13)	(11)
	<u>155</u>	<u>223</u>
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	359	329
<b>Impôts sur les bénéfices - exigibles et futurs</b>	136	128
<b>Bénéfice net</b>	223	201
Charges liées aux titres privilégiés	9	9
Dividendes sur actions privilégiées	6	5
<b>Bénéfice net revenant aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<u>208</u>	<u>187</u>
<b>Bénéfice net par action - de base et dilué</b>	<u>0,43 \$</u>	<u>0,39 \$</u>
<b>Nombre moyen d'actions en circulation - de base (en millions)</b>	<u>480,1</u>	<u>477,0</u>
<b>Nombre moyen d'actions en circulation - dilué (en millions)</b>	<u>481,9</u>	<u>479,1</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## États consolidés des flux de trésorerie

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)  
(en millions de dollars)

	2003	2002
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Bénéfice net	223	201
Amortissement	215	207
Impôts futurs	74	53
Bénéfice tiré d'une participation supérieur aux distributions reçues	(51)	(4)
Autres	(4)	(2)
Fonds provenant de l'exploitation	457	455
Augmentation du fonds de roulement d'exploitation	(8)	(54)
Rentrées nettes liées aux activités poursuivies	449	401
Rentrées nettes liées aux activités abandonnées	4	58
	453	459
<b>Activités d'investissement</b>		
Dépenses en immobilisations	(76)	(117)
Acquisitions, déduction faite de l'encaisse acquise	(409)	-
Aliénation d'éléments d'actif	5	-
Montants reportés et autres	(23)	17
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(503)	(100)
<b>Activités de financement</b>		
Dividendes et charges liées aux titres privilégiés	(139)	(127)
Billets à payer émis (remboursés), montant net	209	(171)
Réduction de la dette à long terme	(9)	(92)
Dette sans recours émises par les coentreprises	17	1
Réduction de la dette sans recours des coentreprises	(16)	(13)
Actions ordinaires émises	16	15
Rentrées nettes (sorties nettes) liées aux activités de financement	78	(387)
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements à court terme</b>	28	(28)
<b>Encaisse et placements à court terme</b>		
Au début de la période	212	299
<b>Encaisse et placements à court terme</b>		
À la fin de la période	240	271

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.



## Bilans consolidés

(en millions de dollars)	31 mars 2003 (non vérifié)	31 décembre 2002
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse et placements à court terme	240	212
Débiteurs	724	691
Stocks	167	178
Autres	84	102
	<u>1 215</u>	<u>1 183</u>
<b>Placements à long terme</b>	725	291
<b>Immobilisations corporelles</b>	17 220	17 496
<b>Autres éléments d'actif</b>	952	946
	<u>20 112</u>	<u>19 916</u>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Billets à payer	506	297
Créditeurs	891	902
Intérêts courus	245	227
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	616	517
Tranche de la dette sans recours des coentreprises échéant à court terme	70	75
Provision pour perte découlant des activités abandonnées	232	234
	<u>2 560</u>	<u>2 252</u>
<b>Montants reportés</b>	341	353
<b>Dette à long terme</b>	8 616	8 815
<b>Impôts futurs</b>	287	226
<b>Dette sans recours des coentreprises</b>	1 179	1 222
<b>Déventures subordonnées de rang inférieur</b>	239	238
	<u>13 222</u>	<u>13 106</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Titres privilégiés	673	674
Actions privilégiées	389	389
Actions ordinaires	4 630	4 614
Surplus d'apport	266	265
Bénéfices non répartis	933	854
Écarts de conversion	(1)	14
	<u>6 890</u>	<u>6 810</u>
	<u>20 112</u>	<u>19 916</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## États consolidés des résultats non répartis

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié)  
(en millions de dollars)

	2003	2002
Solde au début de la période	854	586
Bénéfice net	223	201
Charges liées aux titres privilégiés	(9)	(9)
Dividendes sur actions privilégiées	(6)	(5)
Dividendes sur actions ordinaires	(129)	(119)
	<b>933</b>	<b>654</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

### 1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada ou la Société) ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui sont présentées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, exception faite des modifications décrites ci-après. Ces états financiers consolidés ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels, et ils doivent être lus à la lumière des états financiers annuels compris dans le rapport annuel 2002 de TransCanada. Les montants sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certains chiffres correspondants ont été retraités pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Étant donné que la détermination des montants relatifs à de nombreux actifs, passifs, produits et charges dépend d'événements futurs, l'établissement des présents états financiers consolidés exige le recours à des estimations et à des hypothèses. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés ont été convenablement dressés en fonction d'un seuil d'importance relative raisonnable, et ils cadrent avec les principales conventions comptables de la Société.

### 2. Information sectorielle

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié - en millions de dollars)	Transport		Électricité		Siège social		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Produits	960	941	376	305	-	-	1 336	1 246
Coût des marchandises vendues	-	-	(180)	(133)	-	-	(180)	(133)
Autres coûts et charges	(304)	(260)	(121)	(92)	(2)	(2)	(427)	(354)
Amortissement	(194)	(192)	(21)	(15)	-	-	(215)	(207)
Bénéfice (perte) d'exploitation	462	489	54	65	(2)	(2)	514	552
Charges financières et charges liées aux actions privilégiées	(196)	(206)	(2)	(3)	(21)	(26)	(219)	(235)
Charges financières des coentreprises	(22)	(23)	-	-	-	-	(22)	(23)
Bénéfice tiré d'une participation	20	10	38	-	-	-	58	10
Intérêts créditeurs et autres produits	5	6	4	3	4	2	13	11
Impôts sur les bénéfices	(111)	(113)	(31)	(24)	6	9	(136)	(128)
<b>Bénéfice net afférent aux actions ordinaires</b>	<b>158</b>	<b>163</b>	<b>63</b>	<b>41</b>	<b>(13)</b>	<b>(17)</b>	<b>208</b>	<b>187</b>

Total de l'actif (en millions de dollars)	31 mars 2003 (non vérifié)	31 décembre 2002
Transport	16 651	16 979
Électricité	2 718	2 292
Siège social	568	457
Activités poursuivies	19 937	19 728
Activités abandonnées	175	188
	<b>20 112</b>	<b>19 916</b>

### 3. Activités abandonnées

En juillet 2001, le conseil d'administration a approuvé un plan de cession de l'entreprise de commercialisation du gaz de la Société. En décembre 1999, le conseil d'administration avait approuvé un plan (plan de décembre) de cession de l'entreprise d'activités internationales de la Société, de son entreprise d'activités intermédiaires au Canada et de certaines autres entreprises. Les cessions prévues aux termes des deux plans avaient essentiellement été menées à bien au 31 décembre 2001.

La Société continue d'assumer une responsabilité éventuelle relativement à des obligations aux termes de certains contrats de commerce de produits énergétiques relatifs à l'entreprise de commercialisation du gaz cédée. Au 31 mars 2003, la provision pour perte liée aux activités abandonnées, y compris une somme d'environ 100 millions de dollars au titre des gains après impôts reportés et des obligations résiduelles liés à l'entreprise de commercialisation du gaz, a été passée en revue et jugée appropriée.

Le bénéfice net découlant des activités abandonnées a été de néant pour le premier trimestre de 2003 et le premier trimestre de 2002. La provision pour perte liée aux activités abandonnées totalisait 232 millions de dollars au 31 mars 2003 (234 millions de dollars au 31 décembre 2002). L'actif net lié aux activités abandonnées compris dans le bilan au 31 mars 2003 s'établissait à 76 millions de dollars (90 millions de dollars au 31 décembre 2002).

### 4. Éventualités

Des actions en recours collectif ont été intentées contre certaines filiales de la Société et sociétés lui étant affiliées ainsi que contre d'autres sociétés énergétiques non reliées dans les États de Washington et d'Oregon, demandant des mesures injonctives ou des dommages-intérêts indéterminés en vertu des lois sur les pratiques commerciales déloyales de ces territoires au sujet d'opérations de vente ou d'achat d'électricité dans les territoires respectifs. TransCanada croit que la plainte n'est pas fondée et se défendra vigoureusement.

L'action en justice intentée contre TransCanada et d'autres actions semblables intentées contre d'autres sociétés énergétiques non reliées par le procureur général de la Californie, dont il est fait mention dans les états financiers vérifiés en date du 31 décembre 2002, a été rejetée par la cour du district fédéral des États-Unis en mars 2003.

La Société et ses filiales sont l'objet de diverses procédures et poursuites dans le cadre de leurs activités courantes. Bien qu'il ne soit pas possible de prédire avec certitude le résultat final de ces procédures et

poursuites, la direction estime que leur résolution n'aura pas de conséquences importantes sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

## 5. Acquisition

Le 14 février 2003, TransCanada a ratifié l'acquisition d'une participation de 31,6 pour cent dans Bruce Power L.P. au prix de 376 millions de dollars, majoré des ajustements de clôture. TransCanada a de plus financé le tiers (75 millions de dollars) d'un paiement accéléré de loyer reporté de 225 millions de dollars à Ontario Power Generation. Aux termes d'un contrat de location, Bruce Power L.P. est locataire de la centrale nucléaire de Bruce, en Ontario. Le bail vient à échéance en 2018 et est assorti d'une option de renouvellement jusqu'à concurrence de 25 ans.

Au moment de l'acquisition de Bruce Power L.P., la Société, Cameco et BPC Generation Infrastructure Trust ont garanti, solidairement et proportionnellement, certaines obligations financières éventuelles de Bruce Power L.P. liées aux permis d'exploitation, au bail, aux contrats de vente d'électricité et aux services contractuels. La part revenant à TransCanada du risque net en vertu de ces garanties était évaluée à environ 260 millions de dollars au moment de la ratification. Les garanties ont des échéances variées allant de 2003 à 2018. La valeur comptable actuelle du passif lié à ces garanties est de néant, et la juste valeur est d'environ 4 millions de dollars.

## Renseignements complémentaires

Au 31 mars 2003, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de TransCanada s'élevait à 480 532 023. En outre, le nombre d'options en circulation visant l'achat d'actions ordinaires s'établissait à 13 170 942, dont 10 370 941 pouvaient être levées au 31 mars 2003.

TransCanada est heureuse de répondre aux questions des actionnaires et des investisseurs éventuels. Renseignements :

Relations avec les investisseurs, au 1 800 361-6522 (Canada et États continentaux des États-Unis). Numéro d'accès direct : David Moneta/Debbie Persad au (403) 920-7911. Télécopieur pour les investisseurs : (403) 920-2457. Relations avec les médias : Glenn Herchak/Hejdi Feick au (403) 920-7877

Site Internet de TransCanada : <http://www.transcanada.com>